Public

 Personne souhaitant actualiser ses connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité des chariots concernés.

Prérequis

 Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail).

Modalités d'admission

Aucune en dehors des prérequis.

Durée

2 jours

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Pédagogie active, individualisation, activités en autonomie, mises en situation professionnelle reconstituées.

Qualité des formateurs

 Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique.

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Nous contacter

www.aftral.com 0809 908 908



R489 - RENOUVELLEMENT CACES® Cariste Cat. 1B – 3 et 5

Cat. 1B : Gerbeurs à conducteur porté

(Hauteur de levée > 1,20 m)

Cat. 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)

Cat. 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable

Objectifs généraux

 Actualiser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées.

Les plus de la formation



- Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail
- Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique pour un maximum d'efficacité
- Remise d'une documentation complète et ciblée, véritable aide-mémoire de la formation
- Délivrance (si résultat positif) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur
- Accès via « controle.aftral.com » à la vérification de l'authenticité du CACES® délivré
- * Bonus pour les formations réalisées dans l'un de nos 100 sites :
- Formation à la manutention des colis Matières Dangereuses (chap. 1.3 de l'ADR)

EADR AFTRAL €

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, quizz, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique.

Validation

- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots des catégories concernées, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : sans objet

N° de déclaration d'activité : 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la Région ID

- Equivalences, passerelles, débouchés: https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5057 https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5054 https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5060
- ◆ Codes RS : 5057 (1B) / 5054 (3) / 5060 (5)
- Codes Certif Info: 106693 (1B) / 106699 (3) / 106703 (5)



Agrément

Organisme Testeur Certifié CACES®



PROGRAMME

N° SEQUENCE OBJECTIF		DUREE		
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/		
 Vérification (du respect des prérequis	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES		
 Présentation 	du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels			
 Présentation 	de la formation	Salle équipée d'un ensemble		
 Modalités pr 	atiques	multimédia		
 Tour de table 	9			

Tour de tabl	e	
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Actualiser les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	3 h 30
- Rôle et r - Dispositi	tion: connaissances générales esponsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur f CACES®: formation, CACES® et autorisation de conduite ts acteurs internes et externes en prévention des risques onnels	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
- Caractér manutei	ux types de chariots - Les catégories de CACES® istiques et spécificités des différents types de chariots de ntion es de CACES® correspondantes	
- Chariots	des chariots de manutention thermiques et chariots électriques. Transmission. Pneus et bandages. ydraulique. Équipements porte-charges. Dispositifs de sécurité. Poste uite	
- Masse e	mentaires de physique – Stabilité t position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et ore du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge.	
- Principa conduite l'utilisati	à l'utilisation ux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la e sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à ion d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention rt et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées	Salle EAO ou salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
- Opératio	s d'usage nents de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur. ons de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ? ions et opérations de maintenance de premier niveau	
- Règles d consigne de freina - Pictogra - Adéquat en pile, s	des chariots e conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, es générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances age. Stationnement du chariot mmes de manutention et étiquettes de danger. cion du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage stockage en palettiers, chargement de véhicules - Consignes en cas nt ou d'incendie.	
Eco-gestes of	du cariste	
	n des colis de marchandises dangereuses – ADR1.3 / e-learning n en centre AFTRAL)	



N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE				
3	Réaliser les vérifications et essais de prise de poste. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée. Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1 ^{er} niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.	3 h 30				
 Vérifications 	s et essais de prise de poste	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES				
- Circulation vide et e - Vérification - Prise - Gerbon - Stock - Charg	manœuvres descente en sécurité on en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à n charge. Arrêt et stationnement en sécurité ion d'adéquation et suivant le type de chariot : et dépose d'une charge au sol age et dégerbage de charges en pile iage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier gement et déchargement d'un véhicule utention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un le ou d'une charge déformable	Chariots et charges Hall de manutention Ressources pédagogiques				
- Opératio	- Opérations d'entretien quotidien - Maintenance ns d'entretien journalier rendu des difficultés et anomalies rencontrées					

N° SEQUENCE OBJECTIF		DUREE			
Evaluer les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées		7 h 00			
		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES			
 Passage test CACES® Évaluation théorique Évaluation pratique 		Salle EAO ou salle équipée d'un ensemble multimédia Chariot(s) et charges Hall de manutention Ressources pédagogiques			

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE				
5	Bilan et synthèse du stage	/				
Bilan de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES				
 Synthèse du stage 		Salle équipée d'un ensemble				
Evaluation d	e satisfaction de la formation	multimédia				

Procédure de test CACES®

Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

Dans le cas de tests réalisés en « intra »
ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition,
la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document,
celui-ci vaut convention de mise à disposition.

EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans les Recommandations et annexes.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES®: l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à
 communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes règlementations applicables, et de ne pas
 engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

« Extrait de la recommandation R489 »

Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, **un plan de prévention** écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.

Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.

Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :

- à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,
- o à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,
- au respect des obligations réglementaires applicables au chariot, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :
 - maintien en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition ;
 - maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations;
 - présence d'une notice d'instructions.

Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R489

		Cat 1A	Cat 1B	Cat 2A	Cat 2B	Cat 3	Cat 4	Cat 5	Cat 6	Cat 7	
Salle	 Une salle aérée, éclairée et maintenue à une temp 7 personnes), avec une source d'eau potable perm Un local adapté permettant de changer de vêteme Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, 	ettant de nts, préch	délivrer au n nauffé en hive	noins 3 lit er pour êt	res d'ea re à ter	au fraîche npérature	par perso à l'arrivé	onne et pa e des sala	ir jour iriés le mat	in	
	 Chariot de cat1A, et éventuellement 1B, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai (Un chariot de cat1B peut être employé, que pour les opérations de charg/déchar de véhicule, si le chariot de cat1A utilisé pour les épreuves pratiques n'est pas approprié) 	X	5.000.007					,			
	 Gerbeur à conducteur porté assis ou debout, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai Hauteur de levée ≥ 3,10 m 		x								
	 Chariot à plateau porteur Capacité de charge ≥ 500 kg 			Х							
Chariot	 Chariot tracteur industriel attelé à une remorque adaptée (ou plus). Capacité de traction ≥ 3 t 				X						
	 Chariot élévateur frontal en porte-à-faux Capacité nominale ≤ 6 t H de levée ≥ 3,50 m Chariot élévateur frontal en porte-à-faux 					X					
	Chanot elevateur frontal en porte-a-raux Capacité nominale > 6 t						X				
	Chariot élévateur à mât rétractable Hauteur de levée ≥ 6 m Chariot élévateur à part de cardeite élevateur.							X			
	 Chariot élévateur à poste de conduite élevable Hauteur de plancher ≥ 2,80 m 								X		
	 Un chariot 1 représentatif des cat 1A ou 1B ET Un chariot 2 représentatif des catégories 3, 4, 5 ou 6 									x	
ZONE d'évolutio n	• Surface		2	200 m²			300 m²		200 m²		
	• Sol			St	abilisé,	béton et/c	u enrob	é			
	Pente ou dévers Pente : rampe/terrain naturel, Longueur ≥ 2x long. hors-tout du chariot. Pente 8% mini. Dévers : rampe/terrain naturel Largeur ≥ 2x larg. hors-tout du chariot. Pente 2% min			x	x	x					
	• Quai	_	H dispositif								
	Manutention standard	1	3 Mass	se > 50%	canaci	3 té nomina	3 le haute	3	m	2	
	Masquant la visibilité	1	1			1 té nomina	1	1			
	Dépassant la capacité	1	1	1 Charge fig	1 tive m	1 asse réelle	1 > 25%	1 capacité			
CHARGES	• Pour palettier		3 Masse ≥ 25			3		3	e - 0,30 m		
	• Pour porteur	1 Masse ≥ 50% capacité de charge									
	Pour remorque			MASS	1 SE ≥ 50	% capacit	é de trac	tion			
	Préparation de commande		3 palettes de colis divers (taille				t macco) + 3 palettes vides				
Charges empilables (avec indication de la masse)			3 paiette			3 % capacit	3	3	VIUCS		
Charges spécifiques (avec indication de la masse)						1	1				
	(hauteur des lisses mini)		3 travées 3 niveaux 0-2,90m			3 travées 3 niveaux 0-3,30m		3 travées 4 niveaux 0-6m	3 travées 3 niveaux 0-3,30m		
Camion ou remorque		déch	rgement argement I'arrière			Charge décharge depuis	ement			Porte engin adapté	